



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Denis, le 29 Mars 2018

Restriction du droit syndical et du droit de grève... La direction SNCF fait le choix de l'illégalité !

Alors que le gouvernement n'hésite pas à commanditer les forces de l'ordre à l'encontre des étudiants, mais également en fin de manifestation le 22 mars lors de la dispersion pacifiste des cortèges, et qu'il prononce une autorisation de licenciement politique à l'encontre d'un militant de SUD, la direction SNCF, aux ordres, avance donc son arsenal pour tenter de freiner la mobilisation des cheminot-e-s.

Pour celles et ceux qui en doutaient, le gouvernement démontre ainsi sa volonté d'en découdre et de tenter de briser les résistances sociales pour dérouler sa politique ultra-libérale.

En pleine fébrilité alors que la mobilisation des cheminots s'annonce historique, la direction SNCF déraille et fait feu de tout bois afin de restreindre l'exercice du droit syndical et d'entraver le droit de grève des salariés de SNCF.

Depuis plusieurs semaines, la Fédération SUD-Rail faisait déjà le constat qu'en violation des dispositions du Code du Travail, des consignes étaient données pour entraver l'exercice du droit syndical en empêchant les représentants du personnel d'accéder aux locaux de travail, en verbalisant les militants syndicaux qui distribuent des tracts aux usagers dans les gares, en diffusant des notes managériales visant à criminaliser l'action syndicale, ...

Mais faisant sans doute le constat que ces seules initiatives partiales ne suffiraient pas à contenir la colère des cheminots après la journée de mobilisation réussie du 22 Mars, la SNCF a décidé de manipuler les règles de rémunération et veut maintenant durcir, jusqu'à l'illégalité (cf. *code des transports*), le droit grève.

SUD-Rail ne peut que dénoncer cette posture managériale qui jette de l'huile sur le feu dans une situation où les rapports entre la direction et les cheminots sont déjà exécrables ; nous sommes très loin des déclarations d'Amour aux cheminots faites il y a quelques jours à peine par le président de l'entreprise.

La Fédération SUD-Rail et les cheminot-e-s ne se laisseront pas intimider par cette crise d'autoritarisme. Nous appelons l'ensemble du mouvement social à refuser de telles pratiques et à durcir un front de lutte face à ces politiques réactionnaires.

Contacts de presse :

E. Meyer : 06.61.24.13.64

B. Poncet : 06.62.19.68.73